

MULHOUSE

Forêt domaniale de La Harth



LE TERRITOIRE

Le lot de chasse (1030ha) est situé dans le Nord de la forêt domaniale de la Harth, un massif forestier d'environ 13.000 hectares.



Ses atouts pour la chasse

S'agissant d'une forêt de plaine à la topographie peu accidentée, l'exercice de la chasse ne nécessite pas une condition physique particulière.

Les miradors de battues qui équipent le lot permettent de chasser dans des conditions optimales de sécurité.

Les prestations proposées

Des chasses collectives ont lieu de novembre à janvier.

Elles se font selon la technique de la traque/affût.

Les espèces chassables : sanglier, daim, Sika et chevreuil

Le calendrier des battues est conçu de manière à vous permettre de chasser plusieurs jours consécutifs dans la région.





BON A SAVOIR

La proximité de la ville nous permet de proposer une large palette de restaurants et d'hôtels dans toutes les gammes de tarifs.

Possibilité de combiner votre séjour de chasse avec un séjour touristique familial (nombreux musées, vignoble alsacien, ville de Colmar, marchés de Noël...).

CONTACT :

Responsable local du territoire

Hubert Amann

hubert.amann@onf.fr

Demande de tarifs Mission commerciale

Magali Carel

03 88 91 12 58

magali.carel@onf.fr